



LA BOÎTE À DÉBATS

présente...



Spécial élections 2017

DEMAIN, LE FN AU POUVOIR ?

Que s'est-il passé pour qu'à 15 ans d'intervalle, la présence du FN au second tour de l'élection présidentielle passe du choc mobilisateur le 21 avril 2002 à la quasi-indifférence ou acceptation ?

La réponse réside pour beaucoup dans le niveau de défiance jamais atteint qui caractérise le lien entre les citoyen.ne.s français.e.s et leurs représentant.e.s politiques. Les gouvernements de droite et de gauche se sont succédé en laissant des pans entiers de la population en proie à la plus grande détresse sociale. Les fractures se sont creusées dans notre pays entre les villes et les campagnes, les jeunes et les vieux, vieilles, les éduqué.e.s et les non-éduqué.e.s, les actif.ve.s et les inactif.ve.s,...

Dès lors, le résultat de ce premier tour, qui se traduit par la disqualification brutale des partis de gouvernement et la progression inédite des « anti-systèmes » n'est pas un choc, mais l'aboutissement d'une tendance qui ne fait que suivre son chemin et que chaque citoyen.ne a anticipé. Si les acteur.rice.s politiques en responsabilité n'ont pas voulu prendre la mesure de cette réalité, d'autres s'en sont chargé et ont habilement travaillé depuis de longs mois pour en arriver là.

Aujourd'hui, les élections sont un moyen d'exprimer une envie irrésistible de renverser la table pour que tout change maintenant.

Le front républicain, lui, s'étirole.

À la Fédération Léo Lagrange, nous affirmons pourtant la nécessité absolue de le renforcer. Pour nous, le danger que représente le FN ou ses variantes idéologiques n'est à aucun autre comparable, il ne mérite aucun atermoiement.

Que l'on vote ou que l'on s'abstienne, chacun.e tient son rôle dans l'équation finale.

En 2017 comme en 2002, le FN est l'un des plus grands dangers pour notre démocratie, nos libertés publiques, mais aussi pour notre unité nationale et pour ce qui fait la France et son rayonnement.

À ceux.celles qui croient que le FN ne passera pas, nous voudrions dire : méfiance. Il y a des pronostics

sur lesquels nous ne voulons pas parier. Que l'on vote ou que l'on s'abstienne, chacun.e tient son rôle dans l'équation finale. La dédramatisation du FN ne doit pas faire son office.

À ceux.celles qui croient que le FN est la voix du peuple, nous voudrions dire : attention, arnaque. Et il convient à nous tou.te.s, militant.e.s de l'éducation populaire, de le démontrer au quotidien, par notre action et quand cela est possible, en dénonçant les nombreuses contre-vérités assénées par ce parti.

La Fédération Léo Lagrange appelle donc tou.te.s les citoyen.ne.s à se rendre aux urnes le 7 mai prochain et appelle à voter pour Emmanuel Macron. Notre refus du modèle de repli proposé par le FN doit s'exprimer avec le plus de force possible.

Au lendemain de cette élection, les citoyen.ne.s auront à cœur de rappeler à leurs élu.e.s les leçons de ce scrutin et de les contraindre à soigner les fractures sociales et territoriales qui traversent notre pays et dont l'incurie multiplie ces prises d'otage démocratiques. Nous les accompagnerons dans cette mission.



À quoi ça sert un.e Président.e de la République ?



Législation

- Il.Elle nomme le.la premier.ère ministre, qui est le.la chef.fe du gouvernement
- Il.Elle dissout l'Assemblée nationale
- Il.Elle promulgue les lois votées par le Parlement
- Il.Elle peut faire voter des lois ou même une réforme constitutionnelle sans passer par le Parlement grâce à l'article 11 qui permet de convoquer un référendum populaire
- Il.Elle bénéficie d'un pouvoir de nomination pour certains emplois civils et militaires qui ne peut pas être délégué, il.elle peut ainsi nommer les préfets et préfètes, les ambassadeur.rice.s, les recteur.rice.s d'académie, des magistrat.e.s, des officier.ère.s, des professeur.e.s de l'enseignement supérieur...
- En cas de menace « grave et immédiate » sur les institutions, l'indépendance de la nation, l'intégrité du territoire ou l'exécution des engagements internationaux, **il.elle peut exercer les pleins pouvoirs (article 16 de la constitution), dans ce cas il.elle concentre l'ensemble des pouvoirs législatifs et exécutifs**



Diplomatie & défense

- Il.Elle négocie les traités
- Il.Elle est le.la chef.fe des armées
- Il.Elle dirige la diplomatie française
- Il.Elle est détenteur.rice du « feu nucléaire »



Justice

- Il.Elle est le.la garant.e de la Constitution, peut saisir le conseil constitutionnel et nomme 3 de ses 9 membres
- Il.Elle peut octroyer une grâce présidentielle

La Constitution de 1958 ici : www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution

Le FN en quelques dates :

1975 : Création du parti « Front national pour l'Unité française » sous la présidence de Jean-Marie Le Pen. Il rassemble des anciens poujadistes, les franges pétainistes ou néo-nazies les plus extrêmes. Le logo et slogan du FNUF sont empruntés au MSI, un parti néofasciste italien.

1987 : Jean-Marie Le Pen déclare que pour lui les chambres à gaz ne sont qu'un point de détail dans l'histoire de la seconde guerre mondiale.

2002 : le 21 avril, **Jean-Marie Le Pen accède au second tour de l'élection présidentielle** avec 16,86 % et 4 804 772 voix.

2003 : Marine Le Pen prend la tête de l'association « Générations Le Pen » dont le but est de « dédramatiser » le parti. Le FN investit des registres de gauche, parle de République et de laïcité.

2011 : Après 39 ans de présidence de Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen lui succède.

2014 : En vue des municipales, le FN exclut des candidat.e.s habitué.e.s aux « débordements » et décroche **13 mairies**. Aux européennes, il arrive devant le PS et l'UMP avec **24,86% de voix**. C'est la « **vague bleue marine** ».

2015 : Jean-Marie Le Pen est exclu du FN mais en reste président d'honneur et continue de financer le parti via son association Cotelec. Le FN bat son record de voix au second tour des régionales (6,8 millions de voix).

2016 : Marine Le Pen présente son nouveau slogan « Au nom du peuple » et son nouveau logo (rose bleue). **Le nom Le Pen, Front national et la flamme traditionnelle du FN ont disparu.**

2017 : Marine Le Pen conteste la responsabilité de la France dans la rafle du Vélodrome d'Hiver. Le FN et sa présidente sont cités dans **six affaires judiciaires** distinctes parmi lesquelles celles qui concernent les assistants européens (suspicion d'emplois fictifs) et la sous-évaluation de son patrimoine. La place acquise dans l'entourage de Marine Le Pen d'**anciens de l'organisation étudiante d'extrême-droite Groupe Union Défense (GUD)** est mise à jour.

Marine Le Pen a drainé 7,5 millions de voix et se qualifie pour le 2nd tour de la présidentielle.

L'abstention différenciée, kesako ?

Il s'agit d'une notion popularisée par le physicien et directeur de recherche au CNRS **Serge Galam** qui **met en équation l'écart entre l'intention de vote déclarée dans les sondages et le vote effectif**. C'est cette équation qui a permis au chercheur de prévoir la victoire de Donald Trump aux États-Unis. Serge Galam souligne que l'électorat de Marine Le Pen ne changera pas d'avis et ira voter, « *en tout cas 90% d'entre eux* ». À l'inverse, une partie des électeur.rice.s souhaitant barrer la route au Front national risque d'avoir du mal à voter pour Emmanuel Macron. « *Si ne serait-ce que 30% des électeurs qui ont annoncé qu'ils voteraient contre Marine Le Pen ne le font pas et choisissent l'abstention, cela suffira à la faire gagner* », avance le physicien.

Les facettes inquiétantes du programme frontiste



Les droits des femmes en danger

Les député.e.s FN ont voté contre toutes les lois qui permettaient de faire progresser le droit des femmes.



La fin du mariage pour tou.te.s

Marine Le Pen a rappelé qu'elle était opposée au mariage pour les couples du même sexe.



La remise en cause du droit à l'éducation

Fin à l'éducation gratuite pour les enfants étrangers.



La sortie de l'Europe et de l'euro

Protectionnisme économique, fermeture des frontières et préférence nationale : le « Frexit » est à l'ordre du jour. Le drapeau européen sera retiré de tous les bâtiments publics.



Suppression de l'Aide médicale d'Etat

L'AME joue un rôle important en matière de santé publique, en évitant que des affections contagieuses non soignées ne se disséminent dans la population.



Le mythe de la civilisation française

Défense de l'identité nationale, promotion du roman national et refus des repentances d'État, promotion de l'assimilation républicaine (plutôt que l'intégration).



La priorité nationale dans l'emploi

Mise en place d'une taxe sur l'emploi des étrangers.ère.s à chaque embauche de l'ordre de 10% du salaire brut. 655 400 personnes sont concernées.



Une vision ethnique de la nationalité

Suppression du droit du sol : l'acquisition de la nationalité française ne se ferait que par la filiation ou la naturalisation (conditions exigeantes). La double nationalité extra-européenne sera supprimée.



Le maintien de la filière nucléaire

Le FN souhaite maintenir la filière nucléaire française, engager le Grand Carénage, refuse la fermeture de la centrale de Fessenheim.



L'inflation du budget militaire

Le budget de la défense serait porté à 2 % du produit intérieur brut, contre 1,5 % aujourd'hui, pour arriver à 3 % en 2022.



Un dialogue social bouleversé

Le FN prévoit « la suppression du monopole de représentativité » et de « moraliser la vie syndicale par un contrôle public du financement des syndicats ».



La liberté de la presse en danger

Le FN n'hésite pas à boycotter les journalistes qu'il considère comme des adversaires. Le 28 avril 2017, une trentaine de rédactions signent une pétition pour dénoncer ces entraves.



Plus de poids pour le.la Président.e ?

La proposition de « référendum en vue de réviser la Constitution » pour « élargir le champ d'application de l'article 11 » donnerait plus de pouvoir au chef.fe de l'État.

Place au débat !

Un débat peut...

- survenir à tout instant,
- durer dix minutes ou une heure
- impliquer plus ou moins de participant.e.s : à deux, devant la machine à café ; à dix, au cours d'une réunion de travail ; à vingt, lors d'une animation ; à cent, pendant une convention...
- s'adapter à chaque âge



Idées de débats

« Ce serait une erreur de croire que les abstentionnistes ne votent pas : ils font simplement baisser le niveau de la majorité, donc ils favorisent le plus fort et votent tout de même à leur façon. »

André Frossard, académicien et essayiste

**Est-ce que
#sansmoile7mai
ce n'est pas
#sandsdroitsle8mai ?**

**Pourquoi avoir peur de
quelque chose que l'on
n'a jamais essayé ?**

**En quoi le FN est un
parti d'extrême droite ?**



Ces pistes de débats sont extraites de l'outil pédagogique « La Boîte à débats » réalisé à l'attention exclusive des professionnel.le.s Léo Lagrange. Ce support ludique, éducatif et militant a pour but de permettre à toutes et tous de se réappropriier le débat public en amenant jeunes et moins jeunes (à partir de 8 ans) à échanger des idées, se forger ou affirmer des opinions, apprendre à s'écouter et qui sait, faire évoluer son point de vue grâce à un échange respectueux. Composé d'un livre d'animation, de fiches techniques et de supports pour animer un débat mouvant, un photo-langage ou un débat de position, la Boîte à débats permet d'animer toutes les formes de débats.

Plus d'infos :
www.leolagrange.org